



Communiqué

Saint-Denis, mardi 14 novembre 2023

SIGNATURE DE 9 CONVENTIONS POUR FAVORISER L'INSERTION DES DIONYSIEN.NES.

Saint-Denis, Ville ambitieuse, met tout en œuvre pour offrir une vie professionnelle réussie et épanouie à ses citoyen.ne.s. Selon les dernières statistiques, le chef-lieu est confronté à un chômage qui touche près de 17 890 personnes (source Pôle Emploi, Sept. 2023) pour plus de 153 000 habitants. C'est pourquoi, depuis le début de la mandature, un budget de 12,8 millions d'euros a été consacré aux différents projets liés à l'insertion et l'emploi des Dionysien.nes.

Un enjeu conséquent que la Ville combat en co-financement avec plusieurs dispositifs, et en se rapprochant d'organismes de formation, pour accompagner et favoriser l'accès à la formation et l'emploi des Dionysien.nes mais aussi les plus fragiles, grâce à l'appui des structures d'accueil du public en recherche de solution d'insertion. Cette stratégie d'insertion permet en effet de déployer tout un parcours vers le chemin de l'emploi avec la mise en place de forums d'insertion d'hyper proximité, des caravanes d'insertion itinérantes, mais aussi l'accompagnement de personnes en parcours emploi compétences (PEC), en ateliers chantiers d'insertion (ACI) et les personnes bénéficiaires du RSA. En somme, viser à améliorer leurs chances d'accéder à un emploi durable et à évoluer sur le marché du travail.

Dans cette démarche, la Ville a renouvelé son partenariat avec Pôle Emploi, concernant notamment l'échange de données à caractère personnel dans le respect du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD). Mais aussi des conventions partenariales avec les organismes de formation tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion (CCIR), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion (CMAR) et la grande école du numérique, Simplon qui ont également été renouvelées. Le but est de créer une véritable synergie entre les deux partis afin d'obtenir un environnement favorable à l'insertion professionnelle et de la formation, notamment dans les métiers du numérique.

Au-delà des partenariats avec les acteurs de la formation, la politique d'insertion de la ville passe aussi par des partenariats de qualité, choisis et réfléchis avec des entreprises s'implantant sur le territoire, afin de proposer une offre d'insertion cohérente et pertinente. Saint-Denis élargit ainsi son offre partenariale avec sa collaboration avec les acteurs économiques porteurs d'offres d'emploi. C'est donc dans cette logique que Saint-Denis a procédé à la signature d'une convention de partenariat avec l'hôtel Radisson. La Ville a également signé des conventions trilatérales avec Pôle Emploi, les deux chaînes de restauration rapide G La Dalle et Burger King et le groupe SAFA, qui comprend les enseignes Vero Moda, Antonnelle, Cache-cache et Vib's.

Pour amplifier le réseau d'insertion des Dionysien.nes, la ville a également renouvelé le protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) avec la Préfecture, la CINOR, la Commune de Sainte-Marie, la Commune de Sainte-Suzanne, l'Association locale d'Insertion par l'économique (ALIE). Ce dispositif qui tend à lutter contre l'exclusion, propose un accompagnement très renforcé vers les personnes en grande difficulté sociale et professionnelle.

Au total ce sont 9 renouvellements de conventions ont été signées. Grâce à tous ces partenariats de qualité, de nombreux.ses Dionysien.ne.s pourront accéder plus facilement à un emploi sur le territoire.

Ericka Bareigts, maire de Saint-Denis

« On rencontre des chefs d'entreprises qui nous disent 'on ne trouve personnes', et de l'autre côté on rencontre aussi des personnes qui veulent travailler, c'est pourquoi on a signé des conventions pour organiser la rencontre. 5 800 personnes ont ainsi été mises en relation sur l'année 2023. On organise également des rencontres directement dans les quartiers car les personnes les plus isolées n'ont souvent pas accès à l'information. On a des engagements sur l'alternance et l'accompagnement sur les ACI, des sujets sur lesquels l'État nous abandonne mais que nous, nous ne voulons pas abandonner. »



*Capitale Outre-mer
en Mouvement*

Contact media

Directeur de la communication
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23
e.fontaine@saintdenis.re



Communiqué

Saint-Denis, mardi 14 novembre 2023

Gérard François, élu délégué à l'insertion

« On signe des conventions avec les acteurs économiques. Pour certains, ce sont des renouvellements, donc cela signifie que la confiance est installée et qu'en travaillant ensemble nous allons sédimer différentes compétences pour que le mur de l'insertion soit le moins au possible pour qu'un maximum de Dionysien ne s puissent le franchir. L'insertion ne doit pas être uniquement institutionnalisée, mais doit aussi être de l'insertion de proximité. »

Christophe Doré, président de l'union nationale des entreprises de Coiffure :

« Quand on est artisans, on est dans l'économie de proximité et quand on est maire on est acteurs de la proximité et malheureusement parfois c'est difficile à faire entendre. Parfois on est même dans la réinsertion et aujourd'hui, le gouvernement a mis en place quelque chose sur l'apprentissage, qui est enfin mis en lumière. Toutefois les choses peuvent changer rapidement, on ne pérennise pas les aides à la formation des entreprises. Il faut qu'on continue de se mobiliser, il faut que l'action publique mette les données car nous avons besoin de recrutements. »

CHIFFRES CLÉS

EN 2023 SUR LE TERRITOIRE NORD

- 12,8 millions d'euros de budget
- 14 % taux de chômage du bassin Nord
- 17 890 personnes en recherche d'emploi (source PÔLE EMPLOI, sept.2023)
- 5800 demandeurs d'emploi mis en relation
- 20 forums et job datings organisés
- 20 caravanes d'insertion itinérantes



Capitale Outre-mer
en Mouvement

Contact media

Directeur de la communication
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23
e.fontaine@saintdenis.re



CHIFFRES CLÉS

BUDGET

2 millions d'euros

ACCÈS AUX DROITS

4 centres sociaux

Ouverture de 2 nouveaux centres sociaux

PETITE ENFANCE

- **81** établissements d'accueil du jeune enfant soit 1 895 places
- **1** lieu d'Accueil Enfants / Parents au Chaudron (LAEP)
- **6** lieux des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)
- **6** classes passerelles
- **1** Espace de rencontre
- **2** médiations familiales
- **1** Relais Petite Enfance (RPE)
- **7** Maisons d'Assistant.e.s Maternel.le.s (MAM)



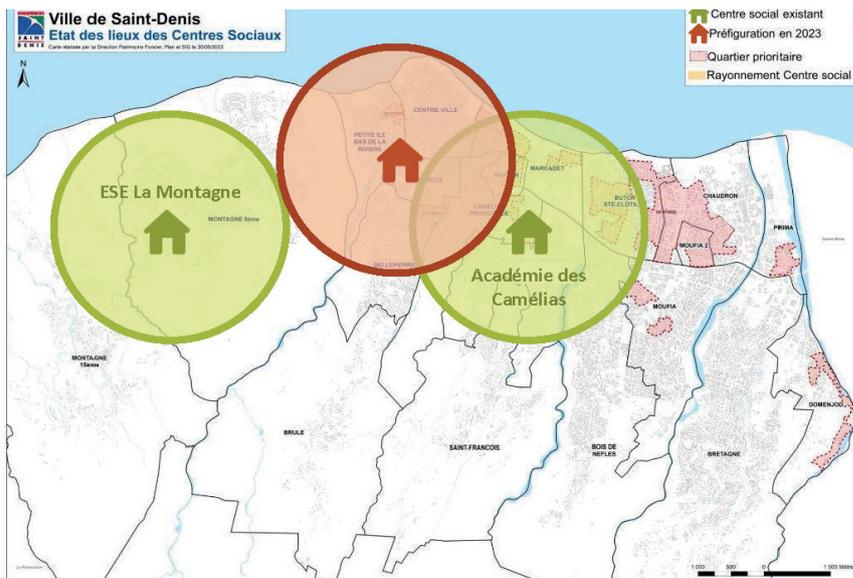
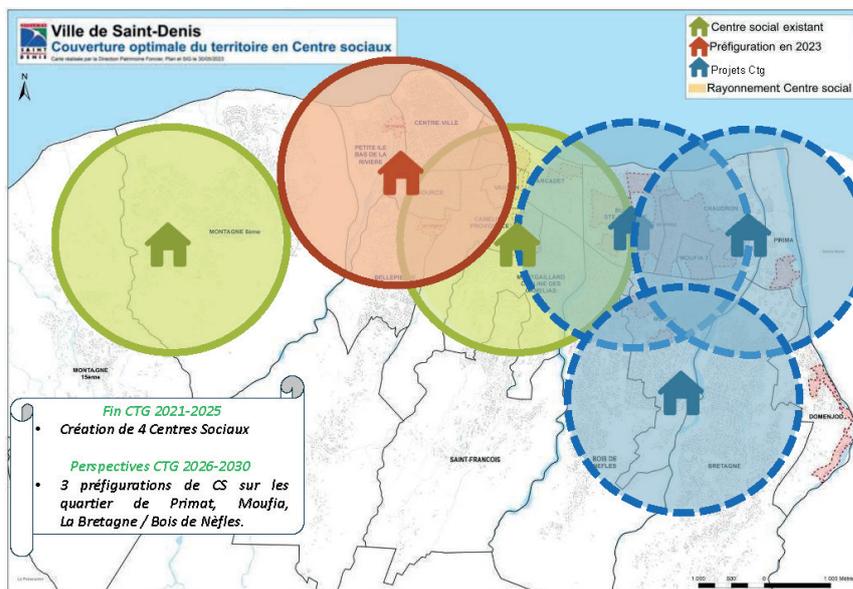
*Capitale Outre-mer
en Mouvement*

Contact media

Directeur de la communication
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23
e.fontaine@saintdenis.re



ANNEXES



Capitale Outre-mer
en Mouvement

Contact media

Directeur de la communication
Éric Fontaine - 06 92 65 60 23
e.fontaine@saintdenis.re